

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS

2026



THIERRY DE LA TOUR
D'ARTEISE
Président

Présentation de l'entreprise

Le Groupe SEB est un fabricant français, entreprise familiale depuis près de 170 ans, et un acteur mondial majeur du petit équipement domestique. Il a réalisé un chiffre d'affaires de 8,2 Md€ en 2025 et est présent dans plus de 150 pays.

La division Grand Public, qui constitue la très grande majorité du chiffre d'affaires, regroupe les articles culinaires et le petit électroménager, ce dernier représentant la part la plus importante de l'activité, tandis que les articles culinaires occupent une portion plus restreinte. La division Professionnelle se concentre sur les machines à café et les équipements destinés aux secteurs de l'hôtellerie et de la restauration.

Le Groupe s'appuie sur un portefeuille de marques internationales (Moulinex, Rowenta, Krups, Tefal, WMF, Calor) et locales et poursuit une stratégie axée sur l'innovation, le développement à l'international et le renforcement de ses positions sur ses marchés clés.

Analyse de matérialité

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), le Groupe SEB a réalisé une analyse de double matérialité visant à identifier à la fois ses impacts sur l'environnement ainsi que les risques et opportunités associés pour ses activités. L'analyse de double-matérialité du Groupe SEB est disponible dans le document d'enregistrement universel 2025 (pages 142-145).

Cette analyse met en évidence l'importance des enjeux environnementaux pour le Groupe Seb et leur lien transversal avec la biodiversité. Si la biodiversité en tant que telle n'a pas été identifiée comme un enjeu matériel au titre de la norme ESRS E4 sur la biodiversité et les écosystèmes, plusieurs thématiques environnementales prioritaires traitées par le Groupe correspondent à des pressions directes ou indirectes sur les écosystèmes. Cela traduit néanmoins une prise en compte réelle des enjeux de biodiversité dans la gestion globale de ses impacts environnementaux.

En complément, le Groupe a réalisé en 2024 une évaluation de son empreinte biodiversité à l'aide de l'outil Global Biodiversity Score (GBS).

Cette analyse a permis de préciser et quantifier les pres-

sions exercées sur la biodiversité et a mis en évidence leur caractère majoritairement indirect et concentré en amont de la chaîne de valeur, tout en apportant une compréhension approfondie de la nature des principaux facteurs d'impact.

Elle met notamment en évidence le poids prédominant du changement climatique, à la fois en amont et en aval de la chaîne de valeur. Elle souligne également des pressions importantes liées à l'utilisation des ressources, en particulier les prélèvements en eau au niveau des opérations et en amont. L'extraction et le traitement des matières premières constituent également une source importante de pression, en raison des impacts associés à l'ensemble des processus amont, de l'extraction jusqu'à leur transformation.

Les analyses d'empreinte biodiversité réalisées par le Groupe à l'aide de l'outil Global Biodiversity Score (GBS) montrent que les principaux impacts liés aux pollutions se situent en amont de la chaîne de valeur, principalement au niveau de l'extraction et de la transformation des métaux. Au regard des résultats de ces analyses, les PFAS, dont le PTFE, ne constituent pas un enjeu matériel au regard de son empreinte biodiversité.

La protection de la santé des consommateurs et la préservation de l'environnement demeurent des priorités pour le Groupe SEB. Dans ce contexte, le Groupe souhaite apporter à l'ensemble de ses parties prenantes une information transparente et fondée sur les connaissances scientifiques disponibles. À cette fin, une note explicative spécifique consacrée aux PFAS et au PTFE a été intégrée au document. Elle vise à présenter de manière pédagogique les éléments de contexte nécessaires à la compréhension du sujet ainsi que les actions mises en œuvre par le Groupe à chaque étape de sa chaîne de valeur.

Ces deux approches complémentaires ont permis de hiérarchiser les enjeux stratégiques et d'en affiner la compréhension opérationnelle et les plans d'actions spécifiques. Ils s'inscrivent pleinement dans le pilier consacré à la nature de l'Ambition RSE 2024-2030 du Groupe SEB (décrite dans le document d'enregistrement universel 2025 aux pages 41 à 60) — un pilier dédié à la réduction de l'empreinte environnementale des activités et à la préservation des écosystèmes, et appuyé par des plans d'actions opérationnels détaillés dans le DEU.

Ce pilier se traduit notamment par des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de diminution des consommations de ressources — en particulier l’eau — et par le développement de pratiques d’économie circulaire. Le Groupe met également en œuvre des actions concrètes pour limiter ses pressions sur la biodiversité, telles que la réduction des pollutions et des déchets, l’éco-conception de produits durables et réparables, ainsi que le déploiement d’initiatives locales en faveur des écosystèmes.

Évolution des engagements

Le Groupe a défini 9 engagements en 2021 et les met à jour pour la première fois en 2026. Le Groupe SEB a publié en 2025 le [bilan de ses engagements pris en 2021](#). Les engagements renouvelés couvrent désormais la période 2026-2030.

Nos engagements précédents étaient répartis selon les quatre axes suivants :

- Lutte contre la pollution plastique
- Préservation des ressources naturelles
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Développement de projets en faveur de la biodiversité

Ces engagements ont été redéfinis en cohérence avec les enjeux matériels du Groupe, tels qu’identifiés dans l’analyse de double matérialité mise à jour en 2025 dans le cadre de la CSRD. L’ambition RSE 2024-2030 et les plans d’action associés visent ainsi à adresser en priorité les risques et impacts matériels, pour lesquels le Groupe dispose de leviers d’action directs, tout en s’inscrivant dans un niveau d’ambition élevé en matière de réduction des impacts environnementaux sur l’ensemble de sa chaîne de valeur.

Dans un contexte 2026 marqué par un environnement externe incertain et le plan lancé par le Groupe de retour à une croissance rentable, le Groupe a priorisé à court terme la réduction des impacts liés à sa chaîne de valeur. Il poursuit néanmoins le suivi des initiatives de reforestation déjà engagées afin d’en mesurer les effets dans la durée, tout en renforçant ses actions de sensibilisation, notamment autour des solutions fondées sur la nature. Le Groupe n’exclut pas, par ailleurs, de contribuer de nouveau à de nouvelles initiatives lorsque les conditions seront réunies.

Les engagements du Groupe ont été structurés de la façon suivante :

- Réduire l’empreinte environnementale de nos sites
- Réduire les pressions liées au changement climatique en s’inscrivant dans une trajectoire Net-Zéro 2050 validée par le SBTi¹
- Faire de l’économie circulaire un levier structurant de préservation des ressources
- Engager et former aux enjeux de la biodiversité

Parmi les engagements présentés ci-dessous, certains renforcent les engagements précédents de 2021 (y compris certains engagements encore non atteints) : ils sont indiqués par une flèche montante. D’autres engagements nouveaux sont marqués par le label «NEW».

¹ Le SBTi (Science Based Targets initiative) est une initiative internationale qui propose un cadre méthodologique reconnu pour l’élaboration et l’évaluation des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre des entreprises, en cohérence avec les connaissances scientifiques disponibles et les ambitions de l’Accord de Paris.

1.1 Réduire les consommations brutes² d'eau



KPI / Indicateur : quantité d'eau

Objectif SMART : réduire de 25 % d'ici 2030 les consommations brutes d'eau vs 2021 [en 2025, les consommations d'eau ont baissé de 27.4 % vs 2021]³

Périmètre : ensemble des sites de production du Groupe

Échéance : fin 2030

Eng. commun : #1, 3, 5, 10

1.2 Réduire la génération de déchets

NEW

KPI / Indicateur : poids des déchets

Objectif SMART : réduire d'ici 2030 de 10 % la génération de déchets liés à nos opérations vs 2021 [en 2025, la génération de déchets a baissé de 12.6 % en raison d'impacts conjoncturels]³

Périmètre : ensemble des sites de production du Groupe

Échéance : fin 2030

Eng. commun : #1, 3, 5, 10

1.3 Valoriser les déchets

NEW

KPI / Indicateur : part des déchets non dangereux (hors métaux) valorisés (réemploi, recyclage ou valorisation énergétique) sur le total de ces déchets non dangereux

Objectif SMART : atteindre 90 % d'ici 2030 de valorisation des déchets non dangereux (hors métaux) [en 2025, la valorisation des déchets non dangereux atteint 83.1 %]

Périmètre : ensemble des sites de production du Groupe

Échéance : fin 2030

Eng. commun : #1, 3, 5, 10

2. Les consommations brutes d'eau correspondent aux volumes totaux d'eau prélevés depuis l'ensemble des sources disponibles (eaux de surface, eaux souterraines, réseau public ou autres).

3. Cette baisse, supérieure à notre objectif 2030, n'est toutefois pas structurelle et appelle à maintenir les efforts afin d'inscrire durablement cette trajectoire de réduction.

RÉDUIRE les pressions liées au changement climatique en s'inscrivant dans une trajectoire Net-Zéro 2050 validée par SBTi

2.1 Réduire les émissions de GES des scopes 1 et 2



KPI / Indicateur : émissions de GES en tCO2eq

Objectif SMART : réduire de 42 % ses émissions de GES des scopes 1 et 2 par rapport à 2021 (en 2025, les émissions Scope 1&2 ont diminué de 23,0% vs 2021)

Périmètre : ensemble des entités consolidées du Groupe (hors acquisitions trop récentes dont les données ne sont pas encore disponibles)

Échéance : fin 2030

Eng. commun : #1, 2, 3, 4, 10

2.2 Réduire les émissions de GES du scope 3⁴



KPI / Indicateur : émissions de GES en tCO2eq

Objectif SMART : réduire de 25 % ses émissions de GES du Scope 3* par rapport à 2021 (en 2025, les émissions Scope 3 ont diminué de 8,9 % vs 2021)

Périmètre : ensemble des entités consolidées du Groupe (hors acquisitions trop récentes dont les données ne sont pas encore disponibles)

Échéance : fin 2030

Eng. commun : #1, 2, 3, 4, 10

2.3 Atteindre le Net-Zéro tel que défini par SBTi d'ici 2050

KPI / Indicateur : émissions de GES en tCO2eq

Objectif SMART : réduire les émissions de GES du Groupe sur les Scopes 1,2 et 3 de 90% d'ici 2050

Périmètre : ensemble des entités consolidées du Groupe (hors acquisitions trop récentes dont les données ne sont pas encore disponibles)

Échéance : fin 2050

Eng. commun : #1, 2, 3, 4, 10

4. Correspondant aux émissions du Scope 3.1- Achats de biens et services, Scope 3.4 – Transport amont & distribution et scope 3.11 – utilisation des produits vendus représentant 81 % des émissions totales du Groupe SEB en 2025.

3.1 Permettre l'extension de la durée de vie de nos produits en garantissant leur réparabilité

KPI / Indicateur : part des produits réparables

Objectif SMART : maintenir 90 % de produits garantis réparables pendant 15 ans à un coût abordable⁶

Périmètre : activité Petit électroménager Grand Public excluant les produits de la marque Supor⁵

Échéance : fin 2030

Eng. commun : #1, 10

3.2 Augmenter la part de matériaux bas carbone (matériaux recyclés ou biosourcés) dans nos produits afin de réduire nos pressions sur les ressources

KPI / Indicateur : part de matériaux bas carbone dans le volume total des achats directs (métaux, composants, plastiques et carton), exprimée en masse de matières recyclées rapportée au poids total des matières premières achetées (%)

Objectif SMART : atteindre 60 % de matériaux bas carbone dans les achats directs [en 2025, la part de matériaux bas carbone dans les achats directs est de 52 %]

Périmètre : Achats Directs du Groupe

Échéance : fin 2030

Eng. commun : #1, 10

3.3 Déployer un réseau national de collecte pour alimenter la Boucle Alu⁷, en structurant une filière complète en s'appuyant sur des partenariats afin de réduire les pressions sur les ressources et les pollutions

KPI / Indicateur : nombre de points de collectes

Objectif SMART : étendre le réseau Boucle Alu à 2 500 points de collecte en France d'ici 2027 [à fin 2025, le réseau se compose de 1 700 points de collecte]

Périmètre : France

Échéance : fin 2027

Eng. commun : #1, 7, 9, 10

5. Supor est une marque majeure du Groupe SEB sur le marché chinois des articles culinaires et du petit électroménager. Les produits commercialisés sous cette marque sont exclus du périmètre de cet objectif, en raison de spécificités locales, notamment en matière de pratiques de consommation et de maturité des approches liées à la réparabilité.

6. La démarche de réparabilité du Groupe repose sur une trajectoire progressive : lancée en 2008, structurée en 2015 avec un engagement de disponibilité des pièces sur 10 ans, avec un objectif de réparabilité à coût abordable pendant 15 ans pour plus de 90 % des produits de petit électroménager Grand Public. Elle s'appuie sur un dispositif opérationnel comprenant un stock de 7,5 millions de pièces (50 000 références), un réseau mondial de 6 200 réparateurs et des services dédiés (forfaits, auto réparation). Le « coût abordable » correspond à une réparation inférieure à un tiers du prix du produit neuf. Le plafond de 90 %, volontairement non exhaustif, s'explique des limites techniques propres à certaines catégories de produits intégrant des technologies évolutives, susceptibles de devenir rapidement obsolètes ou trop coûteuses.

7. Le Groupe SEB a lancé le projet de « Boucle Alu », une initiative d'économie circulaire visant à structurer une filière dédiée à la collecte, au tri et au recyclage des poêles et casseroles usagées, toutes marques confondues. Le dispositif développe sur un écosystème de partenaires pour mettre en place un maillage territorial, optimiser la logistique et favoriser la réintégration de l'aluminium recyclé dans la fabrication de nouvelles poêles, contribuant ainsi à limiter l'extraction de ressources primaires.

3.4 Maintenir une veille active sur les PFAS et le PTFE

NEW

KPI / Indicateur : veille scientifique annuelle sur les effets des PFAS et PTFE sur la biodiversité

Objectif SMART :

En ligne avec sa politique environnementale (explicitée dans son rapport CSRD ESRS E2), le Groupe SEB poursuivra sa veille relative aux connaissances scientifiques, aux évaluations des autorités compétentes et aux évolutions réglementaires concernant les PFAS et le PTFE. Le support explicatif sera actualisé afin de refléter l'état le plus actualisé des connaissances et des cadres de référence applicables à ses activités.

Périmètre : Groupe/Monde

Échéance : 2027 et annuellement

Eng. commun : #1, 7, 9, 10

3.5 Supprimer les sous-emballages en plastique vierge

KPI / Indicateur : part de packs sans sous-emballage en plastique vierge

Objectif SMART : avoir 100 % des packs sans sous-emballage en plastique vierge [89 % des packs sont sans sous-emballages en plastique vierge en 2025]

Périmètre : Groupe excluant la filiale Supor et l'activité Professionnel

Échéance : fin 2030

Eng. commun : #1, 10

3.6 Développer les ventes de produits reconditionnés⁸

NEW

KPI / Indicateur : part du chiffre d'affaires issue des ventes de produits reconditionnés

Objectif SMART : atteindre 3 à 5 % du Chiffre d'affaires issu des ventes de produits reconditionnés sur les géographies cibles⁹ [lancée en avril 2025, l'offre de produits reconditionnés est encore en phase de démarrage, ce qui explique une contribution inférieure à 1 % du chiffre d'affaires à fin 2025]

Périmètre : Petit électroménager

Échéance : fin 2030

Eng. commun : #1, 10

8. Le centre de reconditionnement du Groupe SEB à Is-sur-Tille (Côte d'Or, France) a été inauguré en 2025. Il reçoit les produits retournés, les teste, les nettoie, les répare si nécessaire, et les remet en vente à prix réduits.

9. Les géographies cibles sont la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal, l'Italie et les Pays-Bas.

4.1 Engager nos fournisseurs à travers notre Charte des Achats Responsables¹⁰

NEW

KPI / Indicateur : % de fournisseurs signataires de la charte des achats responsables

Objectif SMART : atteindre un taux de 100 % de signature de la charte des achats responsables par nos fournisseurs d'ici à 2030 [en 2025, le taux de signature est de 89 %]

Périmètre : fournisseurs directs et fournisseurs de produits finis

Échéance : fin 2030

Engagements Communs : #2, 4, 8

4.2 Sensibiliser nos collaborateurs aux enjeux liés à la biodiversité

NEW

KPI / Indicateur : nombre d'actions de sensibilisation à l'environnement/la biodiversité par an (conférences ou campagnes internes)

Objectif SMART : organiser au moins deux actions par an (conférences, webinaires et/ou événements internes) visant à sensibiliser aux enjeux liés à la biodiversité — notamment les impacts sur les écosystèmes, les dépendances critiques, les risques pour les ressources et les solutions fondées sur la nature — en s'appuyant sur des formats accessibles favorisant l'appropriation par le plus grand nombre

Périmètre : 12 000 collaborateurs connectés

Échéance : chaque année jusqu'à 2030

Engagements Communs : #6, 8

4.3 Former nos collaborateurs aux enjeux liés à la biodiversité via un module de e-learning

NEW

KPI / Indicateur : module digital mis à disposition

Objectif SMART : mettre à disposition, au sein du programme de formation digitale RSE, un module d'e-learning dédié aux enjeux liés à la biodiversité visant à développer des compétences opérationnelles, couvrant à la fois les fondamentaux et des éléments spécifiques, avec validation des acquis en fin de parcours

Périmètre : 12 000 collaborateurs connectés

Échéance : fin 2027

Engagements Communs : #8

10. La Charte des Achats Responsables du Groupe SEB constitue un cadre contraignant, dont la signature (89 % fin 2025) est une condition préalable à la collaboration, notamment pour les fournisseurs stratégiques. Elle formalise des exigences éthiques, sociales et environnementales applicables à toute la chaîne de valeur. Son application est suivie via des évaluations régulières intégrées aux processus achats, une classification des risques et des audits indépendants périodiques. En cas d'écart, des plans d'action correctifs obligatoires et des sanctions pouvant aller jusqu'à la rupture commerciale sont mis en œuvre. En parallèle, un programme d'accompagnement cible les fournisseurs les plus stratégiques afin d'améliorer leurs pratiques ESG et diffuser ces exigences.

Note explicative : Gestion des substances préoccupantes par le Groupe SEB, notamment le PTFE

Les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) constituent une vaste famille de plusieurs milliers de substances fluorées. Elles sont utilisées dans de nombreuses applications industrielles et de consommation en raison de propriétés recherchées telles que la résistance à la chaleur, aux produits chimiques, à l'eau ou aux graisses.

Toutefois, les PFAS ne forment pas un groupe homogène. Cette famille rassemble des substances dont les structures chimiques, les propriétés physicochimiques et les profils de risque peuvent être très différents. Les connaissances scientifiques et les préoccupations réglementaires varient donc selon les catégories de PFAS considérées.

Il est possible de distinguer deux grandes familles :

- Les **PFAS non polymériques**, généralement de faible poids moléculaire, parmi lesquels figurent notamment certaines substances aujourd'hui largement étudiées pour leur persistance dans l'environnement, leur mobilité et leur capacité à s'accumuler dans les organismes vivants. Ce sont principalement ces composés qui concentrent aujourd'hui l'attention des autorités réglementaires et des acteurs de la santé environnementale.
- Les **fluoropolymères**, qui sont des matériaux polymériques de très haut poids moléculaire. Leurs propriétés, leur comportement dans l'environnement et leur devenir biologique diffèrent significativement de ceux des PFAS non polymériques.

Le Groupe SEB utilise du polytétrafluoroéthylène (PTFE) dans certains revêtements antiadhésifs qui appartient à la famille des fluoropolymères. Il est constitué de longues chaînes moléculaires particulièrement stables, ce qui lui confère des propriétés techniques recherchées pour les articles culinaires, notamment ses performances antiadhésives et sa résistance à la chaleur.

Bien que le PTFE appartienne à la famille des PFAS au sens chimique du terme, il relève de la catégorie des fluoropolymères, dont les propriétés et les profils d'exposition diffèrent de ceux des PFAS non polymériques aujourd'hui principalement visés par les débats réglementaires.

État des connaissances concernant le PTFE

Depuis son développement dans les années 1940, le PTFE a fait l'objet de nombreuses évaluations scientifiques et réglementaires. Les autorités sanitaires compétentes en Europe, aux États-Unis et dans d'autres régions du monde autorisent son utilisation dans les matériaux destinés au contact alimentaire dans un cadre réglementaire strict. Cette position est notamment partagée par plusieurs organismes de référence, tels que la Food and Drug Administration (FDA) aux États-Unis, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et le Bundesinstitut für Risikobewertung (BfR) en Allemagne, qui considèrent le PTFE comme adapté aux usages de contact alimentaire pour lesquels il est autorisé.

À ce jour, les nombreuses évaluations réalisées par les autorités sanitaires et les organismes d'expertise n'ont pas identifié de risque pour la santé humaine lié à l'utilisation du PTFE dans les conditions prévues pour les matériaux et revêtements destinés au contact alimentaire. Les études disponibles indiquent par ailleurs que le PTFE présente une très faible réactivité chimique et n'est pas considéré comme bio accumulable dans l'organisme. Le Groupe place la sécurité des consommateurs et le respect de l'environnement comme des priorités majeures et agit sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Maitrise de la sécurité des consommateurs

La protection de la santé des consommateurs constitue une priorité pour le Groupe. À ce titre, nous appliquons une démarche rigoureuse d'évaluation et de gestion des substances chimiques, fondée sur les connaissances scientifiques disponibles, les évaluations des autorités sanitaires compétentes et les exigences réglementaires applicables.

Concernant les PFAS, cette démarche repose sur une évaluation différenciée des substances, tenant compte de leurs propriétés, de leurs usages et des risques qui leur sont associés. À cet égard, nous agissons de manière cohérente pour être en avance sur les réglementations nationales et internationales en vigueur concernant la gestion des substances préoccupantes.

Cette approche proactive a notamment conduit le Groupe à supprimer l'utilisation du PFOA dans ses procédés de fabrication dès 2012, soit plusieurs années avant son interdiction réglementaire en Europe et aux États-Unis.

Concernant le PTFE utilisé dans certains revêtements antiadhésifs, les données scientifiques disponibles et les évaluations des autorités sanitaires compétentes n'ont pas identifié de risque pour la santé humaine dans les conditions prévues d'utilisation des matériaux destinés au contact alimentaire.

Maîtrise des risques dans la chaîne d'approvisionnement

En amont de sa chaîne de valeur, le Groupe agit afin de garantir la conformité de ses approvisionnements et de maîtriser les risques associés aux substances utilisées dans ses produits. Cette démarche s'appuie sur la Charte Achats Responsables, des procédures de qualification des fournisseurs et des exigences spécifiques relatives aux matériaux fluoropolymères.

Pour les matériaux contenant du PTFE, seuls les fournisseurs répondant à des exigences strictes peuvent être retenus, notamment en matière de composition chimique, de documentation technique, de résultats d'essais et de conformité réglementaire.

Ces exigences font l'objet de vérifications régulières tout au long de la relation fournisseur. Par ailleurs, des contrôles réguliers sont réalisés sur les matières premières et les produits finis afin de vérifier leur conformité aux exigences applicables et de garantir un haut niveau de sécurité tout au long de la durée d'utilisation des produits.

Maîtrise des impacts liés aux opérations industrielles

Au niveau des opérations du Groupe, une veille continue est assurée sur les PFAS et les évolutions réglementaires associées, dans le cadre plus large du dispositif de gestion des substances préoccupantes. Le Groupe a notamment mis en place une cartographie des usages de PFAS, renforcé ses processus d'évaluation et de substitution des substances à risque et s'appuie sur un système de management environnemental déployé sur l'ensemble de ses sites industriels certifiés ISO 14001.

Conformément aux exigences des autorités françaises, des campagnes d'analyses des PFAS ont été réalisées sur les sites ICPE concernés et, en lien avec la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, des contrôles réguliers sont menés sur les rejets aqueux, les émissions atmosphériques et les boues de traitement afin de garantir la conformité des activités et d'anticiper les évolutions réglementaires.

Par ailleurs, aucun site du Groupe ne figure parmi les 225 installations identifiées par Générations Futures comme présentant les rejets de PFAS les plus préoccupants en France. Selon cette analyse, 5,4 % des établissements contrôlés seraient responsables de plus de 99 % des rejets quantifiés de PFAS, et aucun site du Groupe SEB n'est recensé parmi ces principaux émetteurs.

Gestion de la fin de vie des produits par l'innovation

Concernant la fin de vie des produits, le Groupe est en constante recherche de solutions permettant d'optimiser la gestion des fluoropolymères en fin d'usage et adopte une approche fondée sur l'innovation et l'analyse du cycle de vie.

Dans le cadre du projet « Boucle Alu », un verrou technologique majeur a d'ores et déjà été levé avec la validation à l'échelle industrielle d'un procédé permettant de séparer les revêtements antiadhésifs, dont le PTFE, de leur substrat métallique. Cette avancée permet d'améliorer la valorisation de l'aluminium et constitue une étape importante dans la recherche de solutions pérennes pour la gestion des revêtements antiadhésifs en fin de vie, un sujet qui demeure à ce jour un défi technique pour l'ensemble de la filière.

Le Groupe travaille actuellement avec ses partenaires industriels au déploiement des solutions les plus matures pour assurer la prise en charge de ces résidus dans des installations spécialisées. En parallèle, un programme de recherche et développement est poursuivi afin d'identifier et de qualifier des solutions de long terme, notamment en matière de traitement et de destruction des revêtements.

À travers cette démarche, le Groupe contribue au développement de solutions pérennes pour la gestion de la fin de vie des revêtements. Les avancées réalisées, qui font l'objet de dépôt de brevet, pourraient également trouver des applications dans d'autres secteurs utilisant des fluoropolymères.

Pour accéder au détail des sources mobilisées, veuillez consulter le document suivant : [Références scientifiques associées à cette publication.](#)